

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE

REUNION DU MARDI 3 AVRIL 2018 à 19h

Convocation du 24 Mars 2018

ORDRE DU JOUR :

- **Vote des taxes de l'exercice 2018**
- **Vote du budget primitif 2018**
- **Questions diverses.**

L'an deux mil dix-huit et le trois Avril, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de LABORDE Aimée, Maire.

Présents : Aimée LABORDE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU, Sandrine GAVELLE, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Nicolas DUPLANTIER, Jean-Charles DANDIEU, Jean-Michel COMMARRIEU et Thierry DUFAU.

Excusés : Nadine THIBAudeau et Sylvie LABORDE

Secrétaire de séance : Fabien DUFAU.

19h26: DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Monsieur Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil Municipal présents.

1/ Vote des taxes

Taxes pour 2018 :

- Habitation : 16.68%
- Foncière Bâti : 15%
- Foncière non Bâti : 70.99%

COMMUNE : **253 SAINT-CRICQ-CHALOSSE**
 ARRONDISSEMENT : **40 MONT-DE-MARSAN**
 TRESORERIE SPL : **TRESORERIE D' HAGETMAU**



N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2017 ¹	Taux d'imposition communaux de 2017 ²	Taux d'imposition plafonnés 2018 ²	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ³	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	499 544	16,68	>>>	507 500	84 651
Taxe foncière (bâti).....	321 871	15,00	>>>	329 900	49 485
Taxe foncière (non bâti).....	76 324	70,99	>>>	77 600	55 088
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁴			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4b}			>>>		
Total :					189 224

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 ⁵

Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⁶ : 179 289	-	Total allocations compensatrices ⁶ : 17 456	-	Produit taxe additionnelle FNB ⁷ : _____	-	Produit des IFR ⁸ : _____	-	Produit de la CVAE ⁹ : _____	-	TASCOM ¹⁰ : _____	-	DCRTP ¹¹ : _____
$179\ 289 - 17\ 456 - \text{Produit des IFR} - \text{Produit de la CVAE} - \text{TASCOM} - \text{DCRTP} + \text{Prélèvement GIR} + \text{Prélevement GIR} = 189\ 224$												
$\text{Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7)} + \text{Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires} = 189\ 224$												

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹²	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 ³	Produit correspondant (col.10 x col.11) ¹²	
Taxe d'habitation.....	16,68	Produit attendu 189 224 = 1,000000 (6 décimales)	16,68	16,68	507 500	84 651	
Taxe foncière (bâti).....	15,00		15,00	15,00	329 900	49 485	
Taxe foncière (non bâti).....	70,99		70,99	70,99	77 600	55 088	
CFE.....	>>>						
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :						Produit fiscal attendu	189 224

A MONT DE MARSAN Le préfet,
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES le
 JEAN-CLAUDE ROQUES
 le 19 MARS 2018

A Saint-Cricq-Chalosse le 3 Avril 2018
 Le maire,



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Produit fiscal attendu : 189 224€ (part communale).

VOTE : 12 POUR A l'unanimité.

2/ Vote du budget primitif 2018

Mme le Maire nous détaille le Budget Primitif préalablement préparé par la commission des finances.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	709 433,23	453 111
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		256 322,23
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	709 433,23	709 433,23

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	136 851	161 221
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	80 500,00	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		56 130,07
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	217 351	217 351

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	926 784,56	926 784,56
-----------------	------------	------------

Après lecture et réponse aux observations des élus, ce dernier est mis au vote.

VOTE : 12 POUR à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe son conseil municipal qu'après s'être entretenue avec la SAFER, un mail sera envoyé avec la délibération du conseil municipal pour qu'il puisse exécuter l'estimation de cette parcelle.

Une annexe sera jointe pour donner la priorité aux exploitants Saint-Cricquois pour l'acquisition de ce terrain.

20h24: LA SEANCE EST LEVEE.